

Descriptif du Programme de rachat d'actions

Descriptif du programme de rachats d'actions à mettre en œuvre par le Conseil d'administration conformément à l'autorisation de l'Assemblée générale mixte du 12 juin 2018.

Le présent document est établi en application des dispositions des articles 241-2 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de l'assemblée générale des actionnaires ayant autorisé le programme

Autorisation conférée par l'Assemblée générale des actionnaires du 12 juin 2018 dans sa 12^{ème} résolution.

Part du capital détenu par la Société et répartition par objectifs des titres de capital détenus par la Société à la date de publication du présent descriptif

A date, la Société détient 2,42% de son capital, représentant 730 131 actions réparties ainsi :

Nombre de titres au 12 juin 2018	Affectation
24 660	Contrat de liquidité
705 471	Allocation d'options d'achat d'actions et/ou d'actions gratuites aux salariés ou aux mandataires sociaux de la Société ou de son Groupe et / ou réduction du capital

Objectifs du présent programme de rachat d'actions

Les actions rachetées pourront être utilisées en vue de :

- La poursuite du contrat de liquidité ;
- L'allocation d'options d'achat d'actions et/ou d'actions gratuites et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions ;
- L'achat d'actions de la Société pour conservation et remise ultérieure à l'échange, en paiement ou autrement, dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- La réduction du capital de la Société.

Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristiques des titres que la Société pourra se proposer d'acquérir et prix maximal d'achat

- Caractéristiques des titres concernés par le programme de rachat : actions ordinaires cotées sur Euronext Paris, compartiment B, code ISIN FR0004038263, Mnémo : PARRO.
- Prix maximum d'achat : 40,00 euros
- Montant maximum : 48 000 000 d'euros
- Nombre maximal de titres susceptibles d'être acquis : 3 017 467 actions
- Pourcentage du capital : 10 % à la date du 12 juin 2018

Durée du programme

18 mois à compter de l'Assemblée générale du 12 juin 2018, soit jusqu'au 11 décembre 2019 inclus.

A PROPOS DE PARROT

Fondé en 1994 par Henri Seydoux, Parrot est aujourd'hui le premier groupe de drone Européen sur ce marché en pleine expansion. Visionnaire, à la pointe de l'innovation, Parrot est le seul groupe à en maîtriser l'ensemble de la chaîne, des équipements aux services en passant par les logiciels.

- Parrot, numéro 2 mondial du marché des drones grand public, conçoit des produits et des logiciels reconnus pour leurs performances et leur simplicité d'usage.
- Parrot dispose aussi d'un ensemble de solutions à destination des professionnels, couvrant les équipements, les logiciels et les services. L'offre est principalement centrée sur 3 verticaux : (i) l'Agriculture, (ii) la Cartographie 3D, la Géomatique et l'Inspection, et (iii) la Sécurité.

Le Groupe Parrot, conçoit et développe ses produits en Europe, principalement à Paris où est établi son siège et en Suisse. Il compte aujourd'hui 600 collaborateurs dans le monde et réalise la grande majorité de ses ventes à l'international. Parrot est cotée depuis 2006 sur Euronext Paris (FR0004038263 – PARRO). Pour plus d'informations : www.parrot.com

CONTACTS

Investisseurs, analystes, médias financiers
Marie Calleux - T. : +33(0) 1 48 03 60 60
parrot@calyptus.net

Médias grand public et technologiques
Vanessa Loury - T. : +33(0) 1 48 03 60 60
vanessa.loury@parrot.com